

Les crédits

(La motion, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote No 208)

POUR

Députés

Arseneault
Bellemare
Blondin
Caccia
Campbell (South West Nova)
Comuzzi
Duhamel
Flis
Gaffney
Gauthier
Harb
Heap
Hovdebo
Keyes
Kristiansen
Maheu
McCurdy
Mitchell
Nault
Pagtakhan
Phinney
Robichaud
Rocheleau
Stupich

Assad
Blackburn (Brant)
Boudria
Callbeck
Catterall
Dionne
Fisher
Funk
Gardiner
Gray (Windsor-Ouest)
Harvey (Edmonton-Est)
Hopkins
Karpoff
Kilger (Stormont-Dundas)
Langan (Mission-Coquitlam)
Manley
Milliken
Murphy
Ouellet
Parker
Riis
Robinson
Speller
Young (Beaches-Woodbine)—48

CONTRE

Députés

Andre
Bertrand
Blackburn (Jonquière)
Bosley
Bourgault
Campbell (Vancouver Centre)
Chadwick
Charest
Clark (Yellowhead)
Clifford
Collins
Corbett
Danis
Della Noce
Domm
Edwards
Feltham
Fontaine
Gérin
Gray (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine)
Guilbault
Halliday
Hawkes
Hogue
Hughes
James
Johnson
Koury
Layton
MacDonald (Rosedale)
MacKay
Marin
McCreath
McKnight
Nicholson
O'Kurley
Plourde
Pronovost
Reid

Belsler
Bjornson
Blais
Bouchard (Lac-Saint-Jean)
Boyer
Cardiff
Champagne (Champlain)
Chartrand
Clark (Brandon-Souris)
Cole
Corbeil
Crosbie (St. John's-Ouest)
Darling
Desjardins
Duplessis
Epp
Ferland
Fretz
Gibeau
Greene
Gustafson
Harvey (Chicoutimi)
Hicks
Hudon
Jacques
Jelinek
Kempling
Landry
Leblanc (Longueuil)
MacDougall (Timiskaming)
Malone
Martin (Lincoln)
McDermid
Moore
Oberle
Plamondon
Porter
Redway
Reimer

Ricard
Saint-Julien
Scott (Hamilton-Wentworth)
Sparrow
Thorkelson
Tremblay (Québec-Est)
Van de Walle
Venne
Vien
Weiner
White
Wilson (Swift Current-Maple Creek-Assiniboia)
Wilson (Etobicoke Centre)
Worthy-104

Robitaille
Scott (Victoria-Haliburton)
Siddon
Tardif
Tremblay (Rosemont)
Turner (Halton-Peel)
Vankoughnet
Vézina
Vincent
Wenman
Wilbee
Winegard

● (1910)

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je déclare la motion rejetée.

* * *

LES CRÉDITS

AGRÈMENT DU BUDGET DES DÉPENSES
SUPPLÉMENTAIRE (C)

L'hon. Harvie Andre (au nom du président du Conseil du Trésor) propose:

Que le Budget des dépenses supplémentaire (C), 1989-1990, déposé sur le Bureau le mercredi 7 mars 1990, soit agréé.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: Avec dissidence.

(La motion est adoptée.)

M. Andre (au nom du président du Conseil du Trésor) propose: Que le projet de loi C-70, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le gouvernement du Canada pendant l'exercice se terminant le 31 mars 1990, soit lu pour la première fois.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: Avec dissidence.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.)

M. Andre propose ensuite: Que le projet de loi C-70, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le gouvernement du Canada pendant l'exercice se terminant le 31 mars 1990, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité plénier.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: Avec dissidence.

(Le projet de loi est lu pour la deuxième fois, et la Chambre se forme en comité plénier, sous la présidence de M^{me} Champagne.)

Article 2. . .